



# Le Bulletin

## INFOS COTE D'OR

✉ : [cgt.021@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.021@dgfip.finances.gouv.fr)  
site Internet : [www.tresor.cgt.fr/21](http://www.tresor.cgt.fr/21)

Juin 2008

Numéro 110

### Dans ce numéro

- 1 CTPL du 29 avril 2008.
- 2 Vos représentants CGT.
- 3 CAPL B et C du 21 avril 2008.
- 4 Bulletin d'adhésion.

### CTPL du 29 avril 2008

La TPG a convoqué le Comité Technique Paritaire Local (CTPL) le 29 avril 2008 pour présenter le rapport d'activité des services du Trésor de Côte d'Or, le rapport du groupe de travail relatif aux agents en difficultés et une modification des heures d'ouverture au public de la Trésorerie de Nolay.

➤ **Le rapport d'activité des services du Trésor en Côte d'Or** : Mme Escard a annoncé la diffusion d'une plaquette résumant le rapport à tous les agents et aux élus locaux.

➤ **Le rapport du groupe de travail relatif aux agents en difficultés** : un dispositif directionnel de prévention et d'aide aux agents en difficultés a été mis en place afin de permettre une meilleure détection des agents rencontrant des difficultés dans leur vie professionnelles comme dans leur vie personnelle.

□ **Cinq actions** doivent faire l'objet d'une mise en œuvre immédiate au plan local :

1. Veiller à une meilleure utilisation des fiches de signalement (fiche de liaison médicale et fiche d'information de l'assistant de service social)
2. Rappeler aux agents l'existence des dispositifs d'aide mis à leur disposition
3. Renforcer le dialogue social avec les organisations syndicales
4. S'appuyer sur le réseau de la Mutuelle du Trésor
5. Mieux associer et impliquer les agents dans leur vie quotidienne

□ **Quatre actions** relevant de la responsabilité de l'administration centrale seront mises en œuvre dans les mois qui viennent :

1. Etendre à l'ensemble des agents de la future DGFIP les services du pôle de compétence « gestion des agents en difficultés » de la DGI
2. Rédiger et mettre en ligne des fiches techniques confidentielles à l'attention des gestionnaires de personnels
3. Mieux former et sensibiliser les chefs d'unité à la problématique des agents en difficultés
4. Mieux formaliser les règles de mutation prioritaire

Aucours de cette présentation, les représentants de la CGT sont revenus sur la **souffrance des personnels du service du CFR** pour connaître les suites données à nos interventions lors du précédent CTPL du 4 mars 2008. Mme Escard nous a précisé qu'elle ne pouvait rien dire officiellement si ce n'est que le problème serait réglé le 15 juin 2008.

➤ Modification des horaires d'ouverture de la Trésorerie de Nolay : à la proposition d'une **ouverture plus longue au public** (9h00 au lieu de 9h30 le matin), la CGT s'est abstenue estimant que cet accroissement pouvait être source de stress et de pression plus grande sur les agents car cette ouverture plus importante n'améliorera sans doute pas les conditions de travail des agents dont les tâches ne diminuent pas.

### CONTACTS

#### Vos élus CGT en CAP :

**Agents de recouvrement (AR-ARP2-ARPI) :** GENELOT Ludovic (T. CHU), GONTHIER Patrice (T. CHU), BAILLY Catherine (TG-Pensions), THOMAS Philippe (T. OPD-HLM), BOUCHON Marlène (T. Chenôve), SEIGNEZ Sylvaine (T. Chenôve).

**Contrôleurs :** MONIN Pierre-Yves (TG-DI), BOURDIN Arnaud (TG-DI), CLERE Jean-Claude (TG DI), KASPRZYK Philippe (TG Pensions), BERNIER Jacques (T. Dijon Banlieue), BREGAND Jacqueline (T. Vitteaux).

**Inspecteurs :** GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française), ANGLADE Pierre (TG-DI).

#### Vos représentants CGT en CTPL :

ANGLADE Pierre (TG-DI), BAILLY Catherine (TG-Pensions), GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française), CLERE Jean-Claude (TG DI), GONTHIER Patrice (T. CHU), GENELOT Ludovic (T. CHU).

**Vos représentants CGT au Comité Hygiène et Sécurité (CHS-DI) :** BOURDIN Arnaud (TG-DI 03-80-28-29-67) et GONTHIER Patrice (T. CHU 03-80-29-51-68).

**Vos représentants CGT au Comité Action Sociale et Sanitaire (CDAS) :** SEIGNEZ Sylvaine (T. Chenôve 03-80-54-07-20) et PETEY Marie-Claude (TG Dépôts 03-80-59-27-18).

## CAPL B et C du 21 avril 2008

Les Commissions Administratives Paritaires Locales (CAPL) concernant les tableaux d'avancement de grade des agents de catégorie B et C ont eu lieu le 21 avril 2008 (à l'exception du tableau d'avancement à Contrôleur principal reporté à une date ultérieure). En revanche, la liste d'aptitude des agents de catégorie C à Contrôleur sera présentée à la prochaine CAPL du 13 mai 2008.

Mme ESCARD a d'abord rappelé les critères de sélection définis par la CP :

- classement des agents ayant vocation - par ancienneté d'échelon
- puis dans le même échelon par ordre décroissant du cumul des notations 2005, 2006, et 2007
- puis à échelon et cumul de notes identique, par ancienneté dans l'échelon.

Les représentants de la CGT se sont abstenus de voter sur les tableaux d'avancement car, sans remettre en cause les qualités professionnelles des agents proposés et classés, le rôle des représentants des personnels ne consiste pas à les classer. Pour la CGT, l'examen professionnel constitue un système d'avancement plus équitable que celui des tableaux d'avancement.

### ➤ **le tableau d'avancement au grade de contrôleur de 1<sup>ère</sup> classe**

26 agents du département ont vocation à une telle promotion et la TPG a proposé et de classer 9 d'entre eux.

Il est précisé que Mesdames Catherine DERUEL et Laurence LASSERTEUX, proposées et classées en 2007 mais non inscrites sur le tableau d'avancement 2007 sont proposées et classées en priorité pour une inscription sur le tableau d'avancement 2008.

Mme ESCARD a donc proposé les inscriptions et le classement des 9 agents suivants :

- |   |  |
|---|--|
| 1. Catherine DERUEL (Dijon OPAC et OPDHLM)      | 6. Françoise JACQUENET (TP Dijon CHU)              |
| 2. Laurence LASSERTEUX (Montigny sur Aube)      | 7. Stéphane TOUSSAINT (Dijon banlieue)             |
| 3. Marie-Laurence SANZ (Paierie départementale) | 8. Madeleine PRUDENT (Somberton)                   |
| 4. Denis DEFOSSEZ (Dijon municipale)            | 9. Isabelle SANCHEZ (Centre Régional des Pensions) |
| 5. Michèle BAROLET (Beaune)                     |  |

La Direction a informé les membres de la CAP locale de la démission d'une personne recrutée en qualité de travailleur handicapé catégorie B.

La CGT a demandé quelles étaient les suites données à la question soulevée lors de la précédente CAP au sujet des rapports relationnels entre les agents du service Contrôle Financier en région et le contrôleur financier. Mme ESCARD a indiqué qu'elle n'est pas en mesure de répondre à cette question tout en précisant que le problème serait réglé au 15 juin 2008.

### ➤ **le tableau d'avancement au grade d'agent administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe**

Critères : être au 5<sup>ème</sup> (ou +) échelon d'AAP au 31 12 2007 avec au moins 6 ans de services dans ce grade.

6 agents du département ont vocation à une telle promotion et la TPG a proposé et de classer 5 d'entre eux.

Il est précisé que Mme Laurence COUTIER, détachée dans les services du Trésor du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2006, avait statutairement vocation à figurer sur le **tableau** d'avancement 2007. Pour autant, son inscription n'avait pas été retenue au niveau local dans la mesure où elle n'avait pas encore été notée dans les services du trésor.

Bénéficiant d'une notation en 2007, Mme Laurence COUTIER peut désormais être proposée et classée sur le tableau d'avancement 2008.

Mme ESCARD a donc proposé les inscriptions et le classement des 5 agents suivants :

- |                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| 1. Laurence COUTIER (TG DRCA)     | Chambertin)                            |
| 2. Ludovic GENELOT (TP Dijon CHU) | 4. Michel JALOWEZAK (Dijon municipale) |
| 3. Marie-Geneviève MODIN (Gevrey  | 5. Dominique GUTIERREZ (Dijon CHU)     |

### ➤ **le tableau d'avancement au grade d'agent administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe**

Critères : être au 7<sup>ème</sup> échelon (ou +) d'AAP 2<sup>ème</sup> classe au 31 12 2007 avec au moins 5 ans de services dans ce grade.

54 agents du département ont vocation à une telle promotion et la TPG a proposé et de classer 19 d'entre eux.

Il est précisé Madame Odile ZUTTON et Monsieur Didier PONCIN, proposés et classés en 2007 mais non inscrits sur le tableau d'avancement 2007 sont proposés et classés en priorité pour une inscription sur le tableau d'avancement 2008.

Mme ESCARD a donc proposé les inscriptions et le classement des 19 agents suivants :

- |   |   |
|---|---|
| 1. Odile ZUTTON (Dijon Nord)                        | 11. Nicole SEIGNEMORTE (ERD)  |
| 2. Didier PONCIN (TG Contrôle de la redevance)      | 12. Dominique DEMANGEL (Is sur Tille)   |
| 3. Nicole PAIN (Beaune)                             | 13. Bernadette DECCAS (Dijon-Sud)   |
| 4. Jean-Pierre AUGE (Dijon-Sud)                     | 14. Isabelle LOURDAULT (TG Animation et gestion informatisée du recouvrement) |
| 5. Ginette CHAUCHOT (ERD)                           | 15. Jocelyne KISSARI (Dijon CHU)  |
| 6. Marie-José GILLET (TG Autres dépenses de l'Etat) | 16. Véronique PITHILOUD (Dijon CHU)   |
| 7. Catherine LOURDS (Gevrey-Chambertin)             | 17. Fabienne ALIX (TG Gestion budgétaire et affaires immobilières)            |
| 8. Annick MICHEL (TG Autres dépenses de l'Etat)     | 18. Josette GRAND (Dijon Nord)  |
| 9. Catherine FURIC (Semur en Auxois)                | 19. Nathalie CHAPUIS (Nuits Saint Georges)                                    |
| 10. Michelle MOUTRILLE (Dijon-Sud)                  |   |

La CGT a interrogé la Direction sur la situation d'un agent placé en Congé Longue Maladie et sur ses conditions d'avancement : une personne placée en CLM peut-elle avancer de la même façon que les autres ayant vocation, d'autant plus que cet agent est Agent d'Administration principal de 2<sup>ème</sup> classe, 8<sup>ème</sup> échelon depuis le 15 décembre 2003. La Direction n'a pu fournir de réponse mais s'est engagée à faire les recherches nécessaires.